



dialogue, vous avez dit dialogue ?

Les conflits récents au sein du SPIP milieu ouvert de Montpellier, au delà du cas du pôle PSE, posent la **question de la gestion des personnels de notre service et de la surcharge de travail toujours plus importante imposée aux agents.**

En tant que syndicat, il ne nous appartient pas de juger du travail de tel ou tel agent mais les modes de gestion du personnel ne peuvent pas impunément s'affranchir de toute règle. D'autant que les conséquences actuelles de cette gestion font peser le poids des difficultés sur l'ensemble du service !!

Les surveillants se sont vus ainsi assigner, mois après mois, de nouvelles fonctions pour lesquelles ils ne sont pas formés et, parfois, même pas habilités à le faire !!!

Ainsi, dès la mise en œuvre de la mise sous écrou au SPIP, la CGT/SPIP a dénoncé en Comité Technique une décision illégale. Deux ans et demi plus tard, **l'Administration Pénitentiaire nous donne raison en revenant en arrière : que n'aurait-on pas dit sur cette administration si elle avait fait partie du Ministère de la Justice !!...**

Aujourd'hui, nous dénonçons l'habilitation CPIP accordée aux surveillants pour rédiger les rapports d'incident. Quand l'Administration Pénitentiaire nous donnera-t-elle à nouveau raison ?? A moins que la CNIL ne s'occupe de cette "incongruité" avant ?...

Et que faire de la décision du D-SPIP de faire affecter des suivis à ces mêmes surveillants comme le stipule la note de service diffusée le 29/09/2017 ! **Et demain, à qui en affecter ?** Au technicien de surface sous prétexte qu'il fait partie lui aussi du SPIP ? A l'Attachée car elle est catégorie A et donc, qu'elle peut parfaitement suivre une PPSMJ ??... A croire que l'ENAP pourrait disparaître sans difficulté...

Aujourd'hui, les surveillants gèrent les modifications horaires et les incidents des PSE

: la CGT/SPIP n'y est pas opposée mais, malgré nos demandes, quand les CPIP ont-ils pu échanger avec leurs collègues pour leur expliquer ce qu'ils attendent d'eux, et par qui ont-ils été formés pour être efficaces ?

Au delà de ces difficultés, c'est l'ensemble des personnels du SPIP/MO de Montpellier, administratifs, surveillants, CPIP, contractuels qui se retrouve aujourd'hui acculé face à l'ampleur des tâches à effectuer, attendant en vain, malgré de nombreux appels de détresse, enfin une décision cohérente de la Direction...

Il n'est plus temps d'attendre. Nous demandons que dès lundi, la réunion de service soit entièrement consacrée à cette question primordiale avant de devoir comptabiliser, un par un, les arrêts de travail et, derrière eux, le mal être de personnes que leur Direction n'a pas voulu entendre.

Montpellier, le 6/10/2017